

Comment le Centre Hospitalier s'est-il organisé ?

UN PILOTE :

Le comité de lutte contre la douleur réunit environ 30 membres : praticiens hospitaliers, cadres de santé, infirmières. S'y ajoutent un représentant de la direction, des représentants médicaux et non médicaux de ville. Toutes les spécialités sont représentées.

Ce comité définit les orientations médicales à prendre sur le plan de la prévention et du traitement de la douleur, établit le plan de formation des professionnels, organise avec les services les actions permettant une meilleure prise en charge de la douleur, développe des actions d'amélioration de l'évaluation de la douleur.

DES MOYENS HUMAINS :

√ **La formation** : chaque année, environ une cinquantaine d'infirmières partent suivre des formations spécifiques sur la prise en charge de la douleur. Parallèlement, des séminaires d'enseignement au personnel sont coordonnés par le cadre de kinésithérapie. De plus, lors de la mise en place de chaque médicament nouveau ou technique nouvelle d'évaluation ou de prise en charge de la douleur, des formations particulières sont effectuées dans les services concernés.

√ **Les référents douleur** existent dans la plupart des unités. Leur rôle consiste à conseiller l'équipe dans la prise en charge de la douleur, à proposer des améliorations, à vérifier la bonne application des méthodes d'évaluation employées et des protocoles médicamenteux. Ils assurent le relais avec le comité de lutte contre la douleur.

√ **Les consultations de prise en charge de la douleur chronique rebelle** : Une équipe de médecins spécialisés assurent cette consultation : rhumatologue, anesthésiste, neurologue, psychiatre. Il existe aussi des consultations plus particulières pour les patients atteints de cancer et les patients en fin de vie. **Toutefois, ces consultations ne sont effectuées qu'à la demande de votre médecin.** Elles peuvent ensuite donner lieu à une prise en charge complémentaire non médicamenteuse : acupuncture, sophrologie, hypnose au sein du Centre Hospitalier.

DES MOYENS TECHNIQUES

√ **L'évaluation de la douleur** : avant toute mise en place d'un traitement médicamenteux ou d'une technique anti-douleur, une évaluation de l'importance (ou intensité) de la douleur est réalisée. Cette évaluation doit être réalisée par les équipes entre une à trois fois par jour. Plusieurs outils d'évaluation existent adaptés à l'âge du patient, à son état physique et mental.

√ **Les traitements :**

- ✚ en fonction de l'évaluation de la douleur, divers traitements sont mis en place. Ces traitements ne sont pas toujours médicamenteux, le patient pouvant être soulagé par un changement de position ou d'installation ou par la pose de vessie de glace, sacs de sable
- ✚ en cas de nécessité d'un traitement médicamenteux, il ne peut être mis en place qu'après consultation et prescription d'un médecin. Les traitements permettant de lutter contre la douleur sont appelés antalgiques. Il existe différentes sortes d'antalgiques classées en trois paliers :
 - √ *palier 1 : pour des douleurs modérées, ce sont les antalgiques à base de paracétamol,*
 - √ *palier 2 : ce sont des antalgiques plus puissants,*
 - √ *palier 3 : pour des douleurs intenses, ce sont des antalgiques à base de morphine. Ces médicaments sont donnés par voie orale, injection ou perfusion. La morphine ne crée pas de dépendance et ses éventuels effets secondaires sont particulièrement surveillés.*
- ✚ Le médecin peut associer d'autres types de médicaments par exemple, un anti-inflammatoire, un anti-dépresseur. Il peut en complément vous proposer des consultations spécifiques comme l'hypnose ou la sophrologie sur le site du Centre Hospitalier.

↳ **Des techniques spécifiques** sont développées au sein du Centre Hospitalier : par exemple, si vous venez d'être opéré ou si vous souffrez de douleurs chroniques, **un dispositif d'anesthésie loco-régionale appelé cathéter peut être posé pendant une courte période**. Il s'agit de placer un petit tuyau près du nerf, ce tuyau étant relié à une pompe remplie de produit anesthésique ; cette technique permet d'assurer une diffusion de produit en continu. Une surveillance médicale est assurée pendant toute la durée de pose ; quelques précautions doivent être prises et vous sont expliquées par le médecin selon votre pathologie.

Un autre exemple est celui du MEOPA. Il s'agit d'un mélange composé d'azote et d'oxygène que vous respirez à l'aide d'un masque. Cette technique est utilisée en cas d'examen ou de soins douloureux, pouvant entraîner de l'anxiété ; elle s'emploie lorsque les médicaments habituels ne peuvent calmer la douleur liée aux soins mais que ces soins n'exigent pas une anesthésie générale ; elle est utilisée chez les adultes et chez les enfants pour les ponctions lombaires, ponctions sternales, biopsies de moelle, pansements de brûlés, lors de soins dentaires importants chez l'enfant ou les personnes handicapées ou anxieuses, ou encore en obstétrique dans l'attente d'une péridurale ou pour certaines interventions SAMU. Le patient reste conscient.

N'hésitez pas à vous exprimer auprès de l'équipe qui vous prend en charge.

Durant votre hospitalisation, vous pouvez :

- **demandez un entretien avec le référent douleur qui sera l'intermédiaire avec le médecin,**
- **en parler au médecin lors de son passage dans votre chambre.**

En dehors de votre hospitalisation : votre médecin traitant peut vous orienter vers la consultation douleur ou les consultations spécifiques en téléphonant au 05 45 24 40 40 poste 4113 pour prendre un rendez-vous.



VIEILLIR VRAI

